



Syndicat mixte de Besançon
et de sa Région pour le
traitement des déchets

Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 28 mars 2017

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni à l'Institut Régional du Travail Social de Franche-Comté, Amphithéâtre Claude Nicolas Ledoux, 1 rue Alfred de Vigny à BESANÇON, sous la présidence de Mme Catherine THIEBAUT, Présidente.

La séance est ouverte à 18h15 et levée à 20h45

Etaient présents :

C.A.G.B : ANDRIANTAVY Anne-Sophie ; BESANCON Jean-Noël ; BIZE Thibaut ; BOROWIK Roger ; BOUSSET Jean-Marc ; CAULET Claudine ; DEVESA Cyril ; DUCHEZEAU Pascal ; FALCINELLA Béatrice ; FIETIER Vincent ; GALLIOU Françoise ; JACQUIN Denis ; JAVAUX Thomas ; LEGAIN Olivier ; LOPEZ François ; MAGNIN-FEYSOT Christian ; MAURICE Yves ; MOUGIN Philippe ; POISSENOT Danielle ; POUJET Yannick ; ROCHDI Karima ; THIEBAUT Catherine ; VAN HELLE Gérard suppléant de WANLIN Sylvie ; VIGNOT Anne ; VOUGNON Bernard suppléant de BARTHELET Catherine ;
C.C.L.L : DAUDEY Pierre ; DUCRET Sylvain ; EDME Philippe ; MONIOTTE Jacques ; PROST Jean-Paul ; QUETE Gérard ; STADELMANN Jean-Claude ;
C.C.V.M : MORALES Roland ;

Etaient excusés :

C.A.G.B : AVIS André ; BARATI-AYMONIER Sorour suppléant de STHAL Rémi ; BARTHELET Catherine ; CURIE Pascal ; FELICE Alain ; HUOT Daniel ; JASSEY Michel suppléant de ORY Gilles ; LAIDIE Franck ; LETHIER Michel ; LINDECKER Cédric ; LOYAT Michel ; MAILLOT Elsa ; MICHEL Carine suppléant de POUJET Yannick ; MORTON Thierry suppléant LEMERCIER Myriam ; PREONI Claude ; STHAL Rémi ; TAILLARD Fabrice ;
C.C.L.L : MAMET Gérard ;
C.C.V.M : BERGER Joël ; MARCHAL François ;

Secrétaire de séance : BOUSSET Jean-Marc

Procuration de vote :

Mandants : FAIVRE Sarah ; HUOT Daniel ; LINDECKER Cédric ; MAILLOT Elsa ; MAMET Gérard ; MARCHAL François ; STHAL Rémi ; TAILLARD Fabrice ;
Mandataires : EDME Philippe ; LOPEZ François ; POUJET Yannick ; BIZE Thibaut ; DAUDEY Pierre ; MORALES Roland ; CAULET Claudine ; JAVAUX Thomas

Objet : Actions de communication 2017 sur le compostage

ACTIONS DE COMMUNICATION 2017 SUR LE COMPOSTAGE

Rapporteur : Madame Claudine CAULET, Vice-Présidente

1. VENTE DE COMPOSTEURS INDIVIDUELS

En 2017, trois sessions de distribution des composteurs individuels seront organisées, selon la même organisation qu'en 2016. Les sites relais de distribution sont les suivants :

- site du pôle industriel du SYBERT (Besançon-Planoise) pour tous les habitants du SYBERT
- sites relais à l'initiative de la Communauté de Communes Amancey Loue Lison
- sites relais à l'initiative de la Communauté de Communes du Val Marnaysien.

Les dates de distribution des composteurs au SYBERT sont les suivantes :

- en avril : Mercredi 5 avril (13h-16h) et samedi 8 avril (9h-12h)
- en juin : Mercredi 7 juin (13h-16h) et Samedi 10 Juin (9h-12h)
- en octobre : Mercredi 11 octobre (13h-16h) et samedi 14 octobre (9h-12h).

Une plaquette de communication a été réalisée et sera envoyée mi-février aux communes, aux adhérents du SYBERT et points relais sur Besançon.

2. LE « GUIDE COMPOSTEUR » DEVIENT « REFERENT COMPOSTAGE »

En vue d'une harmonisation avec le référentiel national développé depuis 3 ans par l'ADEME sur la gestion de proximité des biodéchets, il est proposé de modifier l'appellation des habitants qui s'occupent bénévolement des composteurs dans leur immeuble. Ainsi, trois dénominations seront désormais utilisées :

- Le « **référent compostage** » : il s'agit de la personne relais au sein de son immeuble, qui informe ses voisins et assure la conduite des composteurs installés dans son immeuble ;
- Le « **guide composteur** » : il s'agit d'un habitant ou d'un salarié (association collectivité), ambassadeur de la gestion de proximité des biodéchets, il conduit des actions d'information du grand public ;
- Le « **maître composteur** » : professionnel, salarié, il anime les projets de compostage partagé.

3. CAMPAGNE DE COMMUNICATION SUR LE COMPOSTAGE

Il est proposé de réaliser une campagne de communication ciblée sur la figure du « référent compostage » (ex-guide composteur) afin de valoriser leur engagement à l'échelle de leur

immeuble, pour faire connaître ce mode de bénévolat et encourager l'engagement de nouveaux habitants.

Il est proposé de réaliser le portrait de trois référents compostage, avec un message de même nature sur chacune des 3 affiches. L'affichage sera réalisé sur les arrières des bus Ginko à Besançon (66 faces) et également sur les abribus (environ 100 faces). D'autres médias sont envisagés :

- spot radio : France Bleu Besançon, Chérie FM, Radio Star
- presse écrite : Est Républicain, Urban TV
- sites internet : macommune.info, site du SYBERT
- écran publicitaire dans la zone commerciale de Chateaufarine.

La campagne de communication aura lieu du 19 au 25 Avril 2017.

4. SUPPORTS DE COMMUNICATION POUR LES HABITANTS

Différents supports sont à créer pour le bon fonctionnement des composteurs d'immeuble :

- Le **guide du compostage collectif** : destiné aux habitants compostant en immeuble, il rappelle les consignes de tri des biodéchets, les règles de base d'utilisation des 3 composteurs et les modes d'utilisation du compost
- Les **panneaux signalétiques sur les composteurs** : il est proposé de remplacer les affiches plastifiées (usure rapide) par des plaques en Dibon (format A4) plus résistantes à la pluie.

Ces 2 supports font appel à des prestataires : un pour la création graphique, un pour l'impression.

5. PLAN DE FINANCEMENT DE LA COMMUNICATION

INTITULE	ACTIONS MENEES	OBJECTIFS	PUBLICS CIBLES	SUPPORTS CREES	COUT PREV (H.T)
COMPOSTAGE EN PIED D'IMMEUBLE	Promotion compostage collectif	- Donner aux habitants en Immeuble les conseils de base pour utiliser les composteurs collectifs	- habitants vivant en immeuble équipé de composteurs collectifs	- Guide compostage collectif conception + impression 10 000 exemplaires	4 000,00 €
		- Encourager l'utilisation du compost produit en pied d'immeuble		- panneaux signalétique sur les composteurs collectifs conception impression 1000 plaques	6 000,00 €
					10 000,00 €
CHALET DE COMPOSTAGE	Animation autour de la récolte/distribution de compost Animations par les associations partenaires	- Informer les habitants du quartier de l'existence du chalet - Encourager les habitants à déposer leurs biodéchets	- habitants du quartier - médias locaux	- flyers 2017 avec horaires d'ouverture des chalets (mise à jour avec nouveaux horaires) 1500 exemplaires	
		- Encourager les habitants à utiliser le compost	- associations partenaires : Trivial Compost, CLCV	- affiche et flyers pour distributions de compost	
				- affiches pour animations autour des chalets de compostage (Jean Moulin, Savoie, Olof Palme)	500,00 €
VALORISATION DES REFERENTS COMPOSTAGE EN PIED D'IMMEUBLE	Campagne de communication du 19 au 28 avril 2017	- Valoriser l'engagement des habitants référents	- habitants du SYBERT vivant en immeuble	- affichage aribus JC DECAUX (60 faces)	4 158,80 €
		- Donner envie à de nouvelles personnes de s'engager		- affichage arrières de bus (66 faces) Média transports	3 990,00 €
				- conception des affiches (PEPS AND PAPERS)	1 540,00 €
				- impression des affiches (JC DECAUX)	1 000,00 €
				- photographe (JC POLIEN)	1 500,00 €
				- spot radio sur France BLEU (36 messages)	1 266,33 €
				- spot radio sur Chérie FM (39 messages)	905,99 €
				- publicité dans l'Est Républicain (week end)	1 278,00 €
				Sous-total campagne de communication	15 637,12 €
TOTAL H.T				26 137,12 €	
SUVENTION ADEME 50% (COMPOSTAGE COLLECTIF)					13 068,56 €
A LA CHARGE DU SYBERT					13 068,56 €

A l'unanimité le Comité Syndical se prononce favorablement sur :

- le plan de financement relatif aux actions de communication sur le compostage présenté ci-dessus,
- l'autorisation à donner à Mme la Présidente ou son représentant pour solliciter les subventions auprès de l'ADEME Bourgogne-Franche Comté et signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de ces financements.

Pour extrait conforme,
La Présidente du SYBERT,
Catherine THIEBAUT



Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Préfecture du Doubs

Reçu le - 5 AVR. 2017



Contrôle de légalité